



NOTE D'INFORMATION

BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

|| CARGO M

FAITS SAILLANTS

Le budget fédéral 2022 a été déposé le 7 avril 2022 à la Chambre des communes du Canada par la ministre fédérale des Finances, l'honorable Chrystia Freeland. Ce budget met l'accent sur quatre priorités : les emplois et la croissance, le logement, le climat et l'abordabilité.

- **PIB et emplois** : Le Canada a enregistré une forte croissance de 6,7 % de son PIB au dernier trimestre de 2021, ce qui fait en sorte que l'économie canadienne est désormais de retour à son niveau d'activité d'avant la pandémie.
 - **PIB** : Selon la ministre des Finances, après un fort rebond de 4,6 % en 2021, le PIB réel devrait augmenter de 3,9 % en 2022 et de 3,1 % en 2023.
 - **Emplois** : En date d'aujourd'hui, le Canada a récupéré 112 % des emplois perdus au début de la pandémie, comparativement à 90 % aux États-Unis. Ainsi, plus de trois millions d'emplois ont été créés au pays depuis le deuxième trimestre de 2020. En février 2022, le taux de chômage du Canada était de 5,5 %, soit près de son plus important creux en 50 ans, soit 5,4 %, atteint en mai 2019.
- **Déficit** : La ministre des Finances conclut l'exercice 2021 avec un déficit de 113,8 G\$. Le déficit prévu pour 2022 est de 52,8 G\$ et celui pour 2023 est de 39,9 G\$. Le déficit devrait diminuer sous la barre des 10 G\$ en 2026. À ce moment, le déficit devrait atteindre 0,3 % de la valeur du PIB canadien.
- **Dettes publiques** : La dette publique du Canada s'établit maintenant à 1213,7 G\$. Selon le gouvernement, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait suivre une trajectoire à la baisse marquée au fil des prochaines années, et ce, même une fois prise en compte la hausse prévue des taux d'intérêt par les prévisionnistes du secteur privé. Le Canada est le seul pays du G7 où le poids de la dette est inférieur à 50 % de la valeur du PIB.
- **Inflation** : En février 2022, l'inflation au Canada était à 5,7 %. Le ministère des Finances avance que malgré les pressions inflationnistes, la Banque du Canada utilisera ses outils de politique monétaire pour la ramener à la cible de 2 % d'ici à 2023.
- **Revenus et dépenses** : Les entrées budgétaires sont estimées à 394,4 G\$ pour 2022, une croissance de 24,6 % par rapport à 2021. Les charges totales s'élèvent à 497,9 G\$ en 2022, une diminution de 21 % par rapport à 2021.
- **Logement** : En 2022, le gouvernement fédéral offrira un paiement ponctuel de 500 \$ aux Canadiens qui ont de la difficulté à trouver un logement abordable. Aussi, le gouvernement propose d'injecter 10 G\$ sur cinq ans pour doubler la construction d'habitations au cours de la prochaine décennie et pour faciliter l'accès à la propriété.
- **Santé** : D'ici 2025, les ménages canadiens ayant un revenu inférieur à 90 000 \$ par année pourront s'offrir des soins dentaires gratuitement. Rien n'est indiqué en ce qui a trait à la demande des provinces d'augmenter les transferts pour faire passer la part fédérale dans les coûts de santé de 22 % à 35 %.



NOTE D'INFORMATION BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

- **Dépenses militaires** : Au cours des cinq prochaines années, le ministère de la Défense nationale verra son trésor renflouer de 7,2 G\$ pour respecter les priorités du gouvernement en matière de défense, y compris la défense continentale et les engagements pris envers les alliés du Canada. Par ailleurs, le Canada réserve 500 M\$ pour fournir une aide militaire à l'Ukraine en 2022.
- **Effets de l'invasion de l'Ukraine sur l'économie mondiale** : Selon le ministère des Finances, les consommateurs du monde entier ressentiront les ondes de choc économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie à travers une hausse des prix de l'énergie et des aliments. Ces effets, conjugués aux perturbations du commerce, au resserrement des conditions financières et à la fragilité de la confiance, contribueront à un affaiblissement considérable de la croissance économique mondiale si le conflit persiste.

INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Mesure en cours

Un financement de 1,9 milliard de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux afin de rendre l'infrastructure de transport du Canada plus efficiente et plus efficace, comme l'élargissement à quatre voies de certaines portions de l'autoroute Transcanadienne en Nouvelle-Écosse ainsi que des améliorations aux routes et aux chemins de fer au Port de Vancouver.

Améliorer les infrastructures des chaînes d'approvisionnement

Les récentes inondations en Colombie-Britannique, qui ont empêché la circulation des marchandises à destination de la côte Ouest et en provenance de celle-ci, ont renforcé l'importance des routes, chemins de fer et ports du pays en tant qu'épine dorsale du réseau de transport canadien. En janvier, le gouvernement a tenu le Sommet national sur la chaîne d'approvisionnement afin de discuter des défis auxquels font face les chaînes d'approvisionnement du Canada et de trouver des solutions possibles.

Les recommandations du groupe de travail créé à cet égard aideront à éclairer l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de chaîne d'approvisionnement. Les investissements continus dans les infrastructures de transport contribueront à garantir que les chaînes d'approvisionnement du pays peuvent répondre aux besoins de l'économie et résister aux perturbations causées par les changements climatiques et les événements mondiaux. Le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement favorise la création de bons emplois et le transport des marchandises.

Afin d'aider à bâtir des chaînes d'approvisionnement plus résilientes et plus efficaces, le budget de 2022 propose de fournir 603,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada, répartis ainsi :



NOTE D'INFORMATION

BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

- Un financement de 450 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour appuyer des projets de chaînes d'approvisionnement par l'intermédiaire du Fonds national des corridors commerciaux, ce qui facilitera la circulation des marchandises dans les réseaux de transport du Canada. Ce financement s'ajoute aux 4,2 milliards accordés au fonds depuis 2017. Le ministre des Transports renommera le fonds pour refléter l'accent mis par le gouvernement sur les chaînes d'approvisionnement.
- Un financement de 136,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour élaborer des solutions axées sur l'industrie qui permettront d'utiliser des données pour rendre les chaînes d'approvisionnement plus efficaces, en faisant fond sur le succès d'initiatives comme le programme de visibilité de la chaîne d'approvisionnement de la côte Ouest. De ce montant, 19 millions proviendront des ressources existantes.
- Un financement de 16,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour rendre les chaînes d'approvisionnement du Canada plus concurrentielles, en éliminant les formalités administratives, y compris en s'employant à garantir que les règlements visant les divers modes de transports de fret (p. ex. maritime et ferroviaire) fonctionnent efficacement ensemble.

Les prochaines étapes en vue du projet de train grande fréquence

Le budget de 2022 propose d'accorder 396,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada et à Infrastructure Canada pour les étapes de planification et de conception à l'appui du train à grande fréquence entre Toronto et Québec.

Investir dans les gares ferroviaires et les centres d'entretien de VIA Rail

Le budget de 2022 propose d'accorder 42,8 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, avec 169,4 millions en amortissement restant, à VIA Rail Canada pour construire, entretenir et moderniser des gares et des centres d'entretien dans le corridor Windsor-Québec.

Rendre l'adoption des véhicules zéro émission plus abordable

Le budget de 2022 propose de verser 1,7 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec 0,8 million de dollars en amortissement restant, à Transports Canada en vue de prolonger le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission (iVZE) jusqu'en mars 2025. L'admissibilité au programme sera également élargie pour appuyer l'achat d'un plus grand nombre de modèles de véhicules, notamment les fourgonnettes, les camions et les véhicules utilitaires sport (VUS), ce qui aidera à rendre les VZE plus abordables. Transports Canada annoncera d'autres détails dans les semaines à venir.

Établir un réseau national de bornes de recharge pour VE

- Le budget de 2022 annonce que la Banque de l'infrastructure du Canada investira 500 millions de dollars dans l'infrastructure de recharge et de ravitaillement des VZE urbaine et commerciale à grande échelle. Le financement proviendra des ressources existantes de la Banque de l'infrastructure du Canada dans le cadre de son secteur



NOTE D'INFORMATION BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

d'investissement prioritaire de l'infrastructure verte. Le budget de 2022 propose de verser 400 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada afin de financer le déploiement de l'infrastructure de recharge des VZE dans les communautés suburbaines et éloignées dans le cadre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ).

- Le budget de 2022 propose de verser 2,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour renouveler le programme relatif au parc de véhicules dans le cadre de l'écologisation des opérations du gouvernement, qui poursuivra les évaluations de l'état de préparation des immeubles fédéraux nécessaires pour faciliter la transition du parc automobile fédéral aux VZE.

Aider les entreprises à passer aux véhicules zéro émission moyens et lourds

- Le budget de 2022 propose de verser 547,5 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada pour qu'il lance un nouveau programme d'incitation à l'achat de VZE moyens et lourds.
- Le budget de 2022 propose de verser 33,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec 42,1 millions de dollars en amortissement restant, à Transports Canada pour qu'il collabore avec les provinces et les territoires à l'élaboration et à l'harmonisation des règlements et procède à des essais de sécurité pour les grands routiers zéro émission.
- Pour aider à décarboniser les véhicules déjà sur les routes, le budget de 2022 propose de verser 199,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 0,4 million de dollars par la suite, à Ressources naturelles Canada pour élargir le Programme d'évaluation écoénergétique des flottes de transport des marchandises, qui sera renommé le Programme de flottes de transport des marchandises écoénergétiques. Ce financement appuiera l'évaluation et la modernisation d'un plus grand nombre de véhicules et une diversité accrue des flottes et des types de véhicules.

Électricité propre

Le Canada possède l'un des réseaux d'électricité les plus propres au monde, mais l'énergie propre qu'il produit ne parvient pas à toutes les régions du pays. Afin de disposer d'ici 2035 d'un système d'électricité carboneutre auquel s'est engagé le gouvernement, environ 15 milliards de dollars ont été mis à disposition depuis 2016 pour appuyer les investissements dans la production et le transport d'électricité propre, et le budget de 2022 annonce de nouveaux investissements pour soutenir l'expansion de l'électricité propre au Canada.

- Le budget de 2022 propose de fournir un financement de 250 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour appuyer les activités préalables au développement de projets d'électricité propre d'importance nationale, comme les projets interprovinciaux de transport d'électricité et les petits réacteurs modulaires.



NOTE D'INFORMATION BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

- Le gouvernement fédéral fait déjà progresser des travaux semblables sur les projets de la Boucle de l'Atlantique et du Lien des Prairies. Des projets comme la Boucle Atlantique seront essentiels alors que le pays se dirige vers un système d'électricité à zéro émission nette et appuiera en parallèle le développement économique par des investissements dans de nouvelles infrastructures et la sécurité et la fiabilité accrues de l'approvisionnement en énergie propre.
- Le budget de 2022 propose de verser 600 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification pour appuyer d'autres projets d'électricité renouvelable et de modernisation du réseau.
- Le budget de 2022 propose de verser 2,4 millions de dollars en 2022-2023 à Ressources naturelles Canada pour établir un conseil pancanadien du réseau, qui prodiguerait des conseils externes à l'appui de la planification nationale et régionale de l'électricité.
- Le budget de 2022 prévoit fournir 25 millions de dollars, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour établir des initiatives stratégiques régionales afin de travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants pertinents pour élaborer des plans énergétiques carboneutres.

Accroître les retombées de la Banque de l'infrastructure du Canada

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) a été créée en 2017 pour attirer des capitaux privés dans de grands projets d'infrastructure et aider à construire plus d'infrastructures nécessaires partout au pays.

En 2020, la BIC a annoncé son Plan de croissance triennal de 10 milliards de dollars, qui comprenait un objectif visant à aider le Canada à atteindre ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Depuis, la BIC a cerné des possibilités de collaborer avec les investisseurs institutionnels et du secteur privé afin d'en faire encore plus pour aider le Canada à atteindre un avenir zéro émission nette.

Afin d'accroître les retombées de la BIC, le budget de 2022 annonce un rôle élargi pour la BIC qui lui permettra d'investir dans des projets d'infrastructure dirigés par le secteur privé qui accéléreront la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. La BIC pourra ainsi investir dans les petits réacteurs modulaires, la production de combustibles propres, la production, le transport et la distribution d'hydrogène, ainsi que le captage, l'utilisation et le stockage du carbone. Ces nouveaux domaines relèvent des secteurs actuels de la BIC visant l'énergie propre et les infrastructures vertes. La BIC continuera d'investir dans ses secteurs d'investissement du transport en commun, de la large bande, ainsi que des investissements dans le transport.

La BIC investira également 500 millions de dollars dans l'infrastructure de recharge et de ravitaillement des véhicules zéro émission (VZE) afin d'aider à accélérer l'adoption des VZE et à réduire les émissions des véhicules de transport au Canada. En investissant dans des projets d'infrastructure dirigés par le secteur privé, la BIC viendra compléter le fonds de croissance du Canada en vue de réduire les émissions, de lutter contre les changements climatiques et de bâtir une économie à zéro émission nette au Canada.



NOTE D'INFORMATION BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

Se préparer aux situations d'urgence

Le budget de 2022 propose de verser 24,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec 0,3 million de dollars en amortissement restant, et 5,4 millions de dollars par la suite, au Bureau du Conseil privé pour mettre sur pied un secrétariat chargé d'appuyer le ministre de la Protection civile et d'améliorer la coordination fédérale des interventions d'urgence.

En 2018, les gouvernements du Canada et du Québec se sont également engagés à construire une voie de contournement pour que le trafic ferroviaire puisse contourner la ville. Depuis lors, des progrès importants ont été réalisés pour faire avancer le projet. Le gouvernement fédéral reste déterminé à achever la voie de contournement en partenariat avec le gouvernement du Québec; pour que le projet se réalise, les deux parties doivent fournir leur juste part de financement. Le budget de 2022 propose de fournir 13,2 millions de dollars en 2022-2023 à Sécurité publique Canada pour le paiement fédéral final par l'intermédiaire du programme de contribution de Lac-Mégantic.

Le budget de 2022 propose également de fournir à Transports Canada 237,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour achever la construction de la voie de contournement de Lac-Mégantic. Le gouvernement fédéral continuera de faire progresser certains éléments du projet en attendant la conclusion d'une entente de partage des coûts avec le gouvernement du Québec

Renouveler et étendre le Plan de protection des océans

En 2016, le gouvernement a annoncé le Plan de protection des océans pour protéger les côtes et les voies navigables du Canada et en assurer une utilisation commerciale sécuritaire et responsable. Dans le cadre du Plan, le gouvernement a amélioré la surveillance du trafic maritime partout au Canada et a rétabli la santé de plus de 60 habitats aquatiques au pays. Aujourd'hui, le trafic maritime continue d'augmenter pour appuyer l'économie croissante du Canada, et le gouvernement fédéral prend d'autres mesures pour renforcer la sécurité maritime, protéger les écosystèmes marins et former des partenariats plus forts avec les communautés autochtones et côtières.

Le budget de 2022 propose de fournir un montant supplémentaire de 2,0 milliards de dollars sur neuf ans, à compter de 2022-2023, avec 78,7 millions de dollars en amortissement restant et 136,4 millions de dollars par année par la suite pour renouveler et étendre le Plan de protection des océans. Ces sommes s'ajoutent au financement permanent annoncé en 2016 et entraîneront une augmentation générale du financement fédéral affecté à la protection des océans au cours des cinq prochaines années.

Le budget de 2022 annonce également l'intention du gouvernement de proposer des modifications à la Loi sur la marine marchande du Canada et à d'autres lois, notamment en vue de permettre la gestion proactive des urgences maritimes et couvrir d'autres types de pollution.



NOTE D'INFORMATION BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

Ces mesures aideront les communautés autochtones, l'industrie, les investisseurs et tous les Canadiens à avoir confiance dans la sécurité maritime et permettront aux activités maritimes de se poursuivre de manière sécuritaire et durable.

Participation économique des Autochtones au projet du réseau Trans Mountain

Une fois terminé, le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain fera partie intégrante de l'infrastructure énergétique à long terme du Canada. Au cours de la durée de vie du pipeline, Trans Mountain Corporation générera des milliards de dollars en liquidités. Le gouvernement fédéral est d'avis que les communautés autochtones situées le long du corridor du projet et des voies de navigation devraient avoir la possibilité de participer aux occasions économiques créées par ce projet. La participation économique des Autochtones au projet de Trans Mountain peut constituer une source importante de financement continu pour le développement économique de ces communautés et un nouveau pas vers l'élaboration d'un modèle de rechange pour les partenariats autochtones dans le développement des ressources naturelles au Canada.

Le gouvernement fédéral a amorcé un dialogue avec les communautés autochtones concernant le corridor et la voie de navigation maritime du projet et annoncera, plus tard au cours de l'année, la prochaine étape en vue d'assurer leur participation au projet Trans Mountain.

Renforcer les systèmes canadiens de recours commerciaux et de recettes

Un système de recours commerciaux solide et accessible protège les travailleurs et les entreprises du Canada, tandis que des systèmes de recettes efficaces assurent une mise en application effective des flux d'échanges commerciaux.

Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend apporter des modifications à la Loi sur les mesures spéciales d'importation et à la Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur afin de renforcer le système canadien de recours commerciaux en veillant à assujettir les marchandises faisant l'objet de commerce déloyal à des droits antidumping ou compensateurs et à améliorer la participation des travailleurs.

Le budget de 2022 propose de fournir 4,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 1,1 million de dollars par la suite, à l'Agence des services frontaliers du Canada pour créer une unité de consultation sur les recours commerciaux qui aidera les entreprises, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement propose également d'apporter des modifications à la Loi sur Les douanes afin de mettre en œuvre les paiements électroniques et de clarifier la responsabilité des importateurs pour ce qui est des droits et des taxes



NOTE D'INFORMATION BUDGET FÉDÉRAL 2022

Présenté à la Chambre des communes le jeudi 7 avril 2022 par
l'honorable Chrystia Freeland, ministre des Finances du Canada

POUR ACCÉDER AU BUDGET 2022 :

<https://budget.gc.ca/2022/home-accueil-fr.html>